



*Hôtel Restaurant
« Les Jardins de Bakea »
1 134 Rue Herri Alde
64 700 BIRIATOU*

CONDITIONS GENERALES DE VENTES « Les Jardins de Bakea »

Réservation :

En Basse saison :

Toute réservation pour être ferme et définitive devra être garantie par un numéro de carte de crédit accompagné de sa date d'expiration et des trois chiffres du cryptogramme au dos de votre carte et d'un courrier reconfirmant les dates de séjour, le type de chambre choisie et les prestations souhaitées. Aucun versement d'arrhes ne sera demandé en basse saison.

L'Hôtel se réserve le droit de considérer les périodes de forte fréquentation comme de la haute saison et d'appliquer de ce fait la politique d'annulation de cette période.

Dans ce cas les conditions seront spécifiées dans le courrier de confirmation.

En Haute saison :

Toute réservation pour être ferme et définitive devra être garantie par un versement d'arrhes correspondant à environ 30% du séjour qui pourra être réglé soit par carte de crédit, soit par chèque. La réservation sera confirmée ferme à réception des arrhes et d'un courrier reconfirmant les dates de séjour, le type de chambre choisi, et les prestations souhaitées.

En cas de règlement des arrhes par carte bancaire, le courrier devra également comporter une autorisation de débit de la carte bancaire qui permettra à l'établissement de procéder à distance au prélèvement des arrhes demandés en haute saison.

Si la réservation est garantie par un chèque, celui-ci devra être compensable auprès d'un établissement bancaire situé en France.

Toute réservation n'ayant pas fait l'objet de versement d'arrhes, sera maintenue jusqu'à 17h, passé cet horaire et sans nouvelle de votre part, cette réservation sera automatiquement annulée et ce, sans aucun recours de votre part.

Annulation :

Toute annulation doit être confirmée par écrit.

Le montant total des arrhes mentionné dans le paragraphe « Réservation » sera tenu comme suit :

Le délai d'annulation est de 2 jours minimum avant la date prévue d'arrivée pour un séjour de 1 à 3 nuits, et de 7 jours avant la date prévue d'arrivée pour un séjour de 4 nuits et plus en haute saison.

Aucune pénalité ne sera appliquée si l'annulation nous est notifiée par courrier électronique ou fax au minimum avant 12h le jour de l'arrivée prévue en basse saison et conformément aux conditions stipulées ci-dessus en haute saison.

Pour toute annulation qui surviendra en dehors des délais, l'établissement conservera les arrhes versées.

No Show – Annulation sans préavis :

En cas de no show ou annulation sans préavis, l'hôtel se réserve le droit de conserver les arrhes ou de facturer au client une indemnité égale au montant de la première nuit.

Tel: 05.59.20.02.01 - Fax: 05.59.20.58.21 - Contact@bakea.fr - www.bakea.fr

